

PLAN D'ACTION 2014-2018 DE LA POLITIQUE
NATIONALE DE PROTECTION DE L'ENFANT

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structure de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1.1	Produit 1.1 : d'ici 2018 l'offre de communication média sur la protection de l'enfant est améliorée en terme de couverture et de qualité											
1.1.1	Réaliser une campagne annuelle de communication média sur la protection de l'enfant	x	x	x	x	x	Ministère de la Communication	Direction de la communication	81 240 000	24 000 000	-	105 240 000
1.1.2	Produire et mettre 6 PAD à la disposition des radios (proximité, confessionnelles, communales et nationales)	x	x				Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	-	6 000 000	-	6 000 000
1.1.3	Mettre en place un plan de suivi évaluation des activités de communication en protection de l'enfant	x					Ministère de la Communication	Direction de la communication	5 000 000	7 560 000	-	12 560 000
1.1.4	Mettre en place une plage horaire mensuelle réservée aux émissions/production sur la protection de l'enfant dans les médias publics		x				Ministère de la Communication	Direction de la communication	-	-	-	-
1.1.5	Intégrer la communication sur la protection de l'enfant dans le cahier de charge des médias privés et associatifs		x				Ministère de la Communication	Direction de la communication	464 000	-	-	464 000
1.1.6	Développer un plan de diffusion d'émission sur la protection de l'enfant par les radios communales	x					Ministère de la Communication	Direction de la communication	-	11 190 000	-	11 190 000

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structure de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2014	2014	2014	2014			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1	Produit 1.1 : d'ici 2018 l'offre de communication média sur la protection de l'enfant est améliorée en terme de couverture et de qualité											
1.1.7	Mettre en place une équipe de 20 professionnels de medias formateurs en protection de l'enfant	x					Ministère de la Communication	Réseau des Acteurs de Média pour les Droits des Enfants Côte d'Ivoire	-	16 340 000	-	16 340 000
1.1.8	Assurer la formation de la Haute Autorité de la Communication Audio visuelle en matière de contrôle des contenus de production des mass média sensible à la protection de l'enfant			x			Ministère de la Communication	Réseau des Acteurs de Média pour les Droits des Enfants Côte d'Ivoire	914 000	-	-	914 000
1.1.9	Former au moins 120 professionnels des médias sur la protection et à la production d'émissions sur la protection de l'enfant		x				Ministère de la Communication	Réseau des Acteurs de Média pour les Droits des Enfants Côte d'Ivoire	10 000 000	17 660 000	-	27 660 000
1.1.10	Elaborer des standards nationaux en matière de communication média sur la protection de l'enfant			x			Ministère de la Communication	Réseau des Acteurs de Média pour les Droits des Enfants Côte d'Ivoire	5 000 000	5 165 000	-	10 165 000

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structure de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1	Produit 1.1 : d'ici 2018 l'offre de communication média sur la protection de l'enfant est améliorée en terme de couverture et de qualité											
1.1.11	Créer un prix spécial Ebony de la meilleure production en matière de protection de l'enfant (presse écrite et audio visuelle)			x			Ministère de la Communication	-Haute Autorité Communication Audiovisuelle -Conseil National de Presse -Groupement des Editeurs de Presse de Côte d'Ivoire -Réseau des Acteurs de Média pour les Droits des Enfants Côte d'Ivoire	-	2 000 000	-	2 000 000
1.1.12	Organiser des séances de sensibilisation de la communauté éducative sur la protection des élèves contre la violence	x	x	x	x	x	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	-Direction des Ecoles, Lycées et Collèges, Direction de la Vie Scolaire -Direction de la Mutualité des Œuvres Sociales Scolaires	25 000 000	30 000 000	-	55 000 000

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1.2	Produit 1.2 : La communication pour le changement de normes sociales et de comportement fait partie des activités régulières des services concernés par la protection de l'enfant											
1.2.1	Editer / reproduire les fiches sur la protection de l'enfant a l'intention des travailleurs sociaux	x	x	x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	- Direction de la Protection de l'Enfant - Direction de la Protection Sociale - Institut Nationale de Formation Sociales	27 000 000	-	-	27 000 000
1.2.2	Editer et diffuser le manuel de l'intervenant pour l'animation communautaire en protection de l'enfant auprès de toutes les structures d'action sociale (service CCC) et ONG de protection de l'enfant	x	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère, d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	- Direction de la Protection de l'Enfant - Direction de la Protection Sociale,	-	10 000 000	-	10 000 000

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités /Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structure de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1.2	Produit 1.2 : La communication pour le changement de normes sociales et de comportement fait partie des activités régulières des services concernés par la protection de l'enfant											
1.2.3	Elaborer un programme national d'animation communautaire en protection de l'enfant fondé sur l'approche de Diagnostic Communautaire	x					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	- Direction de la Protection de l'Enfant - Direction de la Protection Sociale,	8 000 000	7 525 000	-	15 525 000
1.2.4	Mettre en œuvre le programme national d'animation communautaire en protection de l'enfant dans 1500 localités de 50% des départements	x	x	x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	- Direction de la Protection de l'Enfant - Direction de la Protection Sociale	40 000 000	80 760 000	15 000 000	135 760 000

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en oeuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1.2	Produit 1.2 : La communication pour le changement de normes sociales et de comportement fait partie des activités régulières des services concernés par la protection de l'enfant											
1.2.5	Concevoir et Produire des supports de communication de proximité en protection de l'enfant (dépliants, affiches, boîte à image.	x	x	x	x	x	- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	- Direction de la Protection de l'Enfant - Direction de la Protection Sociale	30 000 000	30 000 000	-	60 000 000
1.2.6	Assurer la diffusion / mise à disposition des supports de communication dans les Etablissements Sanitaires de Premier Contact et les services de planning familial	x	x	x	x		Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	- Direction de la Protection de l'Enfant	-	-	-	-
1.2.7	Assurer la diffusion/ mise à disposition des supports de communication dans les structures d'actions sociale	x	x	x	x		- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Sociales et de la Formation professionnelle	- Direction de la Protection de l'Enfant - Direction de la Protection Sociale	-	-	-	-

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en oeuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1.2	Produit 1.2 : La communication pour le changement de normes sociales et de comportement fait partie des activités régulières des services concernés par la protection de l'enfant											
1.2.8	Assurer la reproduction et la diffusion/ mise à disposition des supports de communication dans les services des communes		x	x	x		Collectivités territoriales	Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI)	-	-	15 000 000	15 000 000
1.2.9	Assurer la diffusion/ mise à disposition des supports de communication dans les établissements scolaires	x	x	x	x		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, Lycées et Collèges	-	-	-	-
1.2.10	Intégrer dans le cahier de charge des Agents de Santé Communautaire la sensibilisation sur la protection de l'enfant			x			Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida	Direction de la santé communautaire	-	10 877 000	-	10 877 000
1.2.11	Intégrer la communication sur la protection de l'enfant dans les activités de sensibilisation de routine des COGES et autres clubs et mouvements de la communauté éducative	x	x				Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges	-	-	-	-
1.2.12	Intégrer la sensibilisation sur la protection de l'enfant dans les activités de routine en milieu ouvert des services sociaux des Mairies et Conseils Régionaux		x				Collectivités territoriales	Union des villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI)	-	3 174 000	-	3 174 000

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants												
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant												
N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en oeuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1.3	Produit 1.3 : Les services d'accompagnement des adolescents à risque sont réévalués											
1.3.1	Faire un état des lieux des services d'encadrement de jour destinés aux adolescents			x			Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation	5 000 000	10 010 000	-	15 010 000
1.3.2	Formation des encadreurs et pairs éducateurs aux compétences de vie courante sur la protection de l'enfant			x			Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction de la Vie Scolaire	25 000 000	16 956 800	-	41 956 800
1.4	Produit 1.4 : Les structures publiques et privées agréées par l'Etat qui offrent des services au contact des enfants disposent de normes de protection de l'enfant et de mécanismes de contrôle											
1.4.1	Adopter et diffuser un code de conduite du personnel des structures d'action sociale et de protection spécialisée		x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	- Direction de la Protection de l'Enfant - Direction de la Protection Sociale	6 415 600	6 415 600	-	12 831 200

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en oeuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1.4	Produit 1.4 : Les structures publiques et privées agréées par l'Etat qui offrent des services au contact des enfants disposent de normes de protection de l'enfant et de mécanismes de contrôle											
1.4.2	Adopter et diffuser un texte réglementaire instituant l'obligation d'accréditation préalable pour les structures associatives désirant travailler avec les enfants	X	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	- Direction de la Protection de l'Enfant - Direction de la Protection Sociale	-	2 070 000	-	2 070 000
1.4.3	Intégrer des activités relatives au contrôle du respect des normes dans les services publics et l'application des sanctions administratives dans le mandat de Inspection Générale/ MSFFE			x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Inspection Générale	500 000	-	-	500 000
1.4.4	Diffuser la note conceptuelle stratégique du MENET "Protéger les enfants a l'école" en interne et dans le groupe sectoriel Education	X					Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges	250 000	-	-	250 000

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1.4	Produit 1.4 : Les structures publiques et privées agréées par l'Etat qui offrent des services au contact des enfants disposent de normes de protection de l'enfant et de mécanismes de contrôle											
1.4.5	Adopter et diffuser le code de conduite et des obligations du personnel du ministère en charge de l'éducation nationale	X	x				Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges	1 150 000	5 000 000	-	6 150 000
1.4.6	Organiser à travers les activités des COGES et autres structures de la communauté éducative (associations professionnelles, associations de parents, clubs d'élèves, clubs mères d'élèves) des séances de vulgarisation du code de conduite et des obligations professionnelles	X	x				Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges	-	-	-	-
1.4.7	Adopter et diffuser un canevas standardisé de règlement intérieur pour les établissements scolaires sous tutelle	X	x				Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges	4 490 000	-	-	4 490 000
1.4.8	Adapter et diffuser le code de conduite et des obligations du personnel du MENET aux établissements privés et confessionnels agréés		x				Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges	4 490 000	-	-	4 490 000

Axe stratégique #1: Prévention de la violence et abus contre les enfants
Résultat d'effet #1: d'ici fin 2018, l'opinion publique ivoirienne est sensibilisée aux problèmes de violence qui touchent les enfants et les pratiques familiales et communautaires sont plus favorables à la protection de l'enfant

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
1.4	Produit 1.4 : Les structures publiques et privées agréées par l'Etat qui offrent des services au contact des enfants disposent de normes de protection de l'enfant et de mécanismes de contrôle											
1.4.9	Intégrer dans le cahier de charge des missions d'inspection des DREN et IEP, le suivi de la diffusion et du respect du code de conduite et obligations du personnel du MENET		x	x			Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges	-	-	-	-
1.4.10	Examiner et réviser les codes de déontologie et textes fixant les obligations professionnelles du personnel médical pour renforcer les normes relatives à la protection de l'enfant			x			Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Inspection Générale du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	-	2 430 000	-	2 430 000
1.4.11	Intégrer dans la procédure de contrôle du MSLS (grille d'inspection) les normes relatives à la protection de l'enfant			x			Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Inspection Générale du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	-	1 575 000	-	1 575 000
1.4.12	Diffuser le code de conduite de la gendarmerie et la charte d'accueil de la police dans les unités de gendarmerie et de police	x					Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère de la Défense	-Direction Générale de la Police Nationale -Bureau Organisation Emploi (Gendarmerie Nationale)	1 250 000	-	-	1 250 000
TOTAL AXE STRATEGIQUE 1									281 163 600	306 708 400	30 000 000	617 872 000

Axe stratégique #2: Assistance aux Victimes
Résultat d'effet #2: D'ici à fin 2018, le nombre d'enfants victimes identifiés, réfères et pris en charge augmente de 20% / 80% des enfants victimes détectés accèdent à un continuum de services

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
2.1	Produit 2.1 : Les populations sont informées et mobilisées pour la détection et le signalement des violences contre les enfants dans toutes les localités de 100% des départements du pays											
2.1.1	Organiser une campagne de communication sur la ligne 116 pour la vulgariser	X	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	41 000 000	14 000 000	-	55 000 000
2.1.2	Organiser une campagne de communication à l'endroit de la communauté éducative sur l'importance et la procédure de signalement des cas de violence contre les enfants	X	x				Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges	10 500 000	16 500 000	-	27 000 000
2.1.3	Assurer la production et dissémination de supports de communication à l'intention des populations sur les mécanismes de détection et le signalement dans les services	X	x	x	x		- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	15 000 000	10 000 000	-	25 000 000
2.2	Produit 2.2 : la détection, le signalement et la référence des cas de violence contre les enfants par les services est renforcée											
2.2.1	Soutenir le fonctionnement de la ligne d'assistance aux enfants en détresse ("ALLO 116 ENFANT EN DETRESSE")	X	x				Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	11 460 000	11 900 000	-	23 360 000

Axe stratégique #2: Assistance aux Victimes
Résultat d'effet #2: D'ici à fin 2018, le nombre d'enfants victimes identifiés, réfères et pris en charge augmente de 20% / 80% des enfants victimes détectés accèdent à un continuum de services

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
2.2	Produit 2.2 : la détection, le signalement et la référence des cas de violence contre les enfants par les services est renforcée											
2.2.2	Reproduire et diffuser le document descriptif multisectoriel de protection des enfants au niveau local auprès de 100% des départements et 100% des structures d'action sociale	X					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection sociale	-	7 500 000	-	7 500 000
2.2.3	Adopter et diffuser une circulaire sur la détection, le signalement et la référence des cas de violence contre les enfants (inclus reproduction outils)	X	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la protection sociale	-	1 000 000	-	1 000 000
2.2.4	Mettre en place des mécanismes opérationnels internes de dénonciation et de plaintes pour le signalement des violences contre les élèves dans les établissements scolaires	X					Ministère de l'Education Nationale et l'Enseignement Technique	-Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges -Direction de la Mutualité, des Œuvres Sociales Scolaires	4 000 000	7 820 000	-	11 820 000

Axe stratégique #2: Assistance aux Victimes

Résultat d'effet #2: D'ici à fin 2018, le nombre d'enfants victimes identifiés, réfères et pris en charge augmente de 20% / 80% des enfants victimes détectés accèdent à un continuum de services

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
2.2	Produit 2.2 : la détection, le signalement et la référence des cas de violence contre les enfants par les services est renforcée											
2.2.5	Adopter et diffuser des circulaires sur la détection et le signalement des cas de violence contre enfants constatées dans leurs activités de routine des services sectoriels	X	x				Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA	Direction Générale de la Santé	-	1 000 000	-	1 000 000
2.2.6	Adopter et diffuser des circulaires sur la détection, le signalement et la référence des cas de violence contre enfants dans les services de police et gendarmerie (inclus reproduction outils)	X	x				Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Nationale - Ministère de la Défense	-Direction Général de la Police Nationale Commandement Supérieur de la Gendarmerie nationale	-	1 000 000	-	1 000 000
2.3	Produit 2.3 : les réseaux de protection et services de protection spécialisés sont en place dans tous les départements											
2.3.1	Editer, reproduire et diffuser le document descriptif multisectoriel de protection des enfants au niveau local pour le niveau central et déconcentré de chacun des secteurs	X	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	5 000 000	7 500 000	-	12 500 000

Axe stratégique #2: Assistance aux Victimes
Résultat d'effet #2: D'ici à fin 2018, le nombre d'enfants victimes identifiés, réfères et pris en charge augmente de 20% / 80% des enfants victimes détectés accèdent à un continuum de services

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
2.3	Produit 2.3 : les réseaux de protection et services de protection spécialisés sont en place dans tous les départements											
2.3.2	Adopter et Diffuser par voie réglementaire le protocole de prise en charge spécialisé des enfants victimes, et les procédures et outils du système multisectoriel à toutes les structures d'action sociale et du monde associatif	x	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	2 500 000	2 500 000	-	5 000 000
2.3.3	Reproduire et diffuser le cahier de charge des services de protection spécialisée auprès de toutes les structures d'action sociales (incluant le paquet minimum)	x	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	-	1 620 000	-	1 620 000
2.3.4	Reproduire et diffuser le cahier de charge des services de protection spécialisée auprès des services sociaux de toutes les communes (incluant le paquet minimum d'activités)		x	x			Collectivités territoriales	Union des Villes et Commune de Côte d'Ivoire (UVICOCI)	-	-	1 800 000	1 800 000

Axe stratégique #2: Assistance aux Victimes

Résultat d'effet #2: D'ici à fin 2018, le nombre d'enfants victimes identifiés, réfères et pris en charge augmente de 20% / 80% des enfants victimes détectés accèdent à un continuum de services

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
2.3	Produit 2.3 : les réseaux de protection et services de protection spécialisés sont en place dans tous les départements											
2.3.5	Soutenir la mise en place / animation des plateformes-locales de protection de l'enfant dans au moins 100% des structures d'action sociale et leurs zones de couverture	X	x	x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	16 124 000	20 000 000	-	36 124 000
2.3.6	Assurer la prise en charge directe des enfants victimes dans les services de protection spécialisée	X	x	x	x	x	- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	105 000 000	45 000 000	-	150 000 000

Axe stratégique #2: Assistance aux Victimes

Résultat d'effet #2: D'ici à fin 2018, le nombre d'enfants victimes identifiés, réfères et pris en charge augmente de 20% / 80% des enfants victimes détectés accèdent à un continuum de services

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
2.3	Produit 2.3 : les réseaux de protection et services de protection spécialisés sont en place dans tous les départements											
2.3.7	Formaliser un partenariat avec toutes les structures associatives qui offrent des services de prise en charge des enfants victimes ou à risque		x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	3 000 000	4 000 000	-	7 000 000
2.3.8	Assurer la formation des responsables de 100% des services de protection spécialisés sur le cahier des charges, les procédures et outils		x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	20 000 000	18 480 000	-	38 480 000

Axe stratégique #2: Assistance aux Victimes
Résultat d'effet #2: D'ici à fin 2018, le nombre d'enfants victimes identifiés, réfères et pris en charge augmente de 20% / 80% des enfants victimes détectés accèdent à un continuum de services

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
2.3	Produit 2.3 : les réseaux de protection et services de protection spécialisés sont en place dans tous les départements											
2.3.9	Prendre un acte administratif pour rendre gratuit les soins médicaux aux enfants victimes de violence		x				Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Direction Générale de la Santé	-	-	-	-
2.3.10	Adopter et diffuser par voie réglementaire auprès de tous les commissariats et brigades de gendarmerie, protocole d'audition de l'enfant, les procédures et outils de signalement, avis et référence comme supports de travail	X	x				Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère de la Défense	-Direction Générale de la Police Nationale -Bureau Organisation Emploi	3 000 000	2 000 000	-	5 000 000
2.3.11	Adopter et Diffuser par voie réglementaire auprès de toutes les formations sanitaires le protocole de prise en charge médicale des enfants victimes et les outils de référence, signalement et avis au procureur	X	x				Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Direction Générale de la Santé	3 000 000	2 000 000	-	5 000 000
2.3.12	Adopter et Diffuser par voie réglementaire auprès de tous les établissements scolaire les procédures et les outils de référence, signalement et avis au procureur	X	x				Ministère de l'Education et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, Lycée et Collège	3 000 000	2 000 000	-	5 000 000

Axe stratégique #2: Assistance aux Victimes
Résultat d'effet #2: D'ici à fin 2018, le nombre d'enfants victimes identifiés, réfères et pris en charge augmente de 20% / 80% des enfants victimes détectés accèdent à un continuum de services

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
2.4	Produit 2.4 : Les pratiques des magistrats et travailleurs en matière de protection de remplacement sont conformes aux standards internationaux											
2.4.1	Former 100% des juges des enfants et juges des tutelles sur les normes nationales en matière de protection de remplacement et d'adoption		x				Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Affaires Civiles et Pénales	4 494 000	10 000 000	-	14 494 000
2.4.2	Former 100 travailleurs sociaux des services de protection spécialisée et 100 animateurs sociaux des ONG sur les normes nationales en matière de protection de remplacement et d'adoption		x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	9 882 000	10 000 000	-	19 882 000
2.5	Produit 2.5 : Le cadre réglementaire et institutionnel en protection de remplacement est mis aux normes internationales											
2.5.1	Faire l'état des lieux du système de protection de remplacement en Côte d'Ivoire	X					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Direction de la Protection de l'Enfant	-	25 000 000	-	25 000 000
2.5.2	Elaborer et diffuser la réglementation sur le fonctionnement du système de protection de remplacement conforme aux standards internationaux	X					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	14 000 000	8 490 000	-	22 490 000

Axe stratégique #2: Assistance aux Victimes
Résultat d'effet #2: D'ici à fin 2018, le nombre d'enfants victimes identifiés, réfères et pris en charge augmente de 20% / 80% des enfants victimes détectés accèdent à un continuum de services

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères techniques	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
2.5	Produit 2.5 : Le cadre réglementaire et institutionnel en protection de remplacement est mis aux normes internationales											
2.5.3	Mettre en place un système de suivi du système de protection de remplacement		x	x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	1 000 000	-	-	1 000 000
2.5.4	Renforcer les mécanismes de contrôle du respect de la réglementation sur le système de protection de remplacement (Grilles et plan d'inspection, Formation des DR		x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	4 000 000	2 989 000	-	6 989 000
2.5.5	Concevoir et mettre en place un réseau national de familles d'accueil en protection de remplacement dans 100% des départements	X	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	10 000 000	10 540 000	-	20 540 000
2.5.6	Etablir une autorité centrale nationale pour les adoptions d'enfants	X	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	-	-	-	-
TOTAL AXE STRATEGIQUE 2									285 960 000	242 839 000	1 800 000	530 599 000

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité
Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.1	Produit 3.1 : Les communautés, familles et enfants disposent des informations sur les lois et l'importance du recours à la justice											
3.1.1	Les services CCC de 100% des structures d'action sociale en coordination avec les partenaires associatifs organisent des séances de sensibilisation communautaire sur les textes		x	x	x		- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	-	20 000 000	-	20 000 000
3.1.2	Organiser des sessions d'information sur les droits et la protection des mineurs, et le recours à la justice pour les cas de violences faites aux enfants à travers les cliniques juridiques	X	x	x	x		- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	10 000 000	42 773 000	-	52 773 000
3.1.3	Produire et disséminer des supports d'information sur le recours à la justice dans les unités de police/gendarmerie, les services sociaux (publics, Mairie, ONG), les tribunaux		x	x	x		Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques	Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse	-	7 000 000	-	7 000 000

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité
Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.2	Produit 3.2 : Les professionnels de la prise en charge sont informés sur les lois et l'obligation de recours à la justice											
3.2.1	Elaborer et diffuser une circulaire à l' intention du personnel des structures d'action sociale et partenaires sur les procédures de signalement formel et d'avis au procureur pour les cas d'infractions pénales sur les enfants	X	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	-	-	-	-
3.2.2	Elaborer et diffuser une circulaire à l' intention du personnel des structures de santé sur les procédures de signalement formel et d'avis au procureur pour les cas d'infractions pénales sur les enfants	X	X				Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida	Direction Générale de la Santé	-	-	-	-
3.2.3	Elaborer et diffuser une circulaire à l' intention du personnel des institutions scolaires sur les procédures de signalement aux services sociaux et d'avis au procureur pour les cas d'infractions pénales sur les enfants	X	X				Ministère de l'Education et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, Lycée et Collège	-	-	-	-

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité
Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.2	Produit 3.2 : Les professionnels de la prise en charge sont informés sur les lois et l'obligation de recours à la justice											
3.2.4	Organiser une campagne d'information des professionnels de la PEC sur les dispositions de l'alinéa 2 de l'article 40 du Code de Procédures Pénales		x	x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	-	3 500 000	-	3 500 000
3.2.5	Reproduire et diffuser périodiquement les nouveaux textes de lois qui concernent la protection des enfants à l'intention des magistrats, auxiliaires de justice et professionnels de la prise en charge		x	x	x	x	Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques	Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse	-	2 000 000	-	2 000 000
3.3	Produit 3.3 : Les enfants victimes et leurs familles accèdent à une offre améliorée de services d'assistance judiciaire											
3.3.1	Etablir une cartographie des structures spécialisées dans l'appui judiciaire et juridique	X	x				-Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques -Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant -Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation-MSFFE -Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation/MEMEASFP	1 000 000	-	-	1 000 000

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité

Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.3	Produit 3.3 : Les enfants victimes et leurs familles accèdent à une offre améliorée de services d'assistance judiciaire											
3.3.2	Créer un réseau de collaboration entre les structures d'action sociale et les organisations de défense des droits de l'homme pour l'assistance aux enfants victimes et leurs familles			x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	-	4 800 000	-	4 800 000
3.3.3	Former le personnel des 07 cliniques juridiques à la protection des mineurs et aux services d'assistance juridique et judiciaires pour la protection des enfants témoins, victimes, en conflit avec la loi	x					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	-	3 865 000	-	3 865 000
3.3.4	Former un travailleur social aux bases de l'assistance juridique et judiciaire dans 100% des services de protection spécialisés			x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Protection Sociale	9 640 000	-	-	9 640 000

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité
Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.4	Produit 3.4: Les enfants au contact du système judiciaire bénéficient d'un accueil et d'un traitement de la part des services judiciaires amélioré											
3.4.1	Elaborer le cahier des charges des travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux pour garantir l'accompagnement psychosocial des enfants victimes et témoins au contact du système de justice		x				Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Affaires Civiles et Pénales	-	-	-	-
3.4.2	Adopter et diffuser par voie réglementaire le protocole d'audition de l'enfant, les procédures et outils de signalement, avis et référence (inclus reproduction des outils)	x	x				Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Affaires Civiles et Pénales	1 000 000	-	-	1 000 000
3.4.3	Former 68 travailleurs sociaux des 33 juridictions sur l'accompagnement psychosocial des enfants victimes et témoins au contact du système de justice	x	x				Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Affaires Civiles et Pénales	9 942 000	10 000 000	-	19 942 000
3.4.4	Former 100% des juges des enfants et des tutelles sur la protection des enfants au contact du système de justice		x				Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Affaires Civiles et Pénales	-	21 922 000	-	21 922 000

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité

Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.4	Produit 3.4 : Les enfants au contact du système judiciaire bénéficient d'un accueil et d'un traitement de la part des services judiciaires amélioré											
3.4.5	Former 100% des juges d'instruction, procureurs et président de tribunaux sur la protection des mineurs victimes et témoins, et la poursuite des auteurs		x				Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques	- Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Affaires Civiles et Pénales	-	21 922 000	-	21 922 000
3.5	Produit 3.5 : Les enfants victimes bénéficient d'un accueil et d'un traitement de la part des services de police et de gendarmerie spécialisés en protection de l'enfant amélioré											
3.5.1	Adopter et diffuser une circulaire sur les procédures de référencement par les unités de polices aux services spécialisés de protection des mineurs au sein de la police nationale des cas impliquant les enfants		x				Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Direction Générale de la Police Nationale	-	-	-	-
3.5.2	Elaborer le cahier des charges des points focaux protection de l'enfant dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie	x					Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère de la Défense	-Direction Générale de la Police Nationale -Bureau Organisation et Emploi	-	5 105 600	-	5 105 600

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité
Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.5	Produit 3.5 : Les enfants bénéficient d'un accueil et d'un traitement de la part des services de police et de gendarmerie spécialisés en protection de l'enfant											
3.5.3	Former 2 points focaux protection de l'enfant dans 100% des 117 commissariats et 156 brigades de gendarmerie aux compétences clés adaptées aux droits de l'enfant, le protocole d'audition de l'enfant victime et les procédures et outils du système multisectoriel de PEC (Total : 273 policiers et gendarmes)	x	x	x			Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère de la Défense	-Direction Générale de la Police Nationale -Bureau Organisation et Emploi	40 000 000	18 340 000	-	58 340 000
3.5.4	Equiper 100% des commissariats et brigades de gendarmerie disposant de points focaux protection de l'enfant en matériel logistique		x	x	x		-Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère de la Défense	-Direction Générale de la Police Nationale -Bureau Organisation et Emploi	163 200 000	108 800 000		272 000 000
3.5.5	Elaborer et mettre à disposition de tous les services de police et de gendarmerie un guide de poche des bonnes pratiques dans les procédures impliquant les enfants			x			Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère de la Défense	-Sous Direction de la Formation Continue de la Police -Bureau Organisation et Emploi	-	3 000 000	-	3 000 000

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité

Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.6	Produit 3.6 : Le cadre réglementaire et institutionnel de protection des enfants victimes impliqués dans les procédures judiciaires est renforcé											
3.6.1	Réviser la loi sur l'assistance judiciaire	x	x				Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques Justice	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Affaires Civiles et Pénales	-	-	-	-
3.6.2	Créer au sein de la Direction Générale de la Police Nationale une direction ou sous direction en charge de la Protection des mineurs - révision de la Sous Direction de la Lutte contre la Traite des Enfants et la Délinquance Juvenile (Décret portant missions et attributions, Arrêté portant cahier des charges)		x	x			Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Direction Générale de la Police Nationale	-	-	-	-
3.6.3	Créer au sein du Commandement Supérieur de la gendarmerie un service central en charge de la protection des mineurs - (Décret portant missions et attributions, Arrêté portant cahier des charges)			x			Ministère de la Défense	Commandement supérieur de la Gendarmerie	-	-	-	-
3.6.4	Adopter un texte réglementaire portant démembrement de la direction de la protection des mineurs au niveau des préfectures de police			x			Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Direction Générale de la Police Nationale	-	-	-	-

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité
Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.6	Produit 3.6 : Le réglementaire et institutionnel de protection des enfants victimes impliqués dans les procédures judiciaire est renforcé											
3.6.5	Institutionnaliser 02 points focaux protection des mineurs au sein des commissariats (arrêté portant cahier des charges du poste et modalités de désignation, affectation, formation)		x				Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Direction Générale de la Police Nationale	-	-	-	-
3.6.6	Institutionnaliser 02 points focaux protection des mineurs au sein des brigades de gendarmerie (arrêté portant cahier des charges du poste et modalités de désignation, affectation, formation)		x				Ministère de la Défense	Bureau Organisation et Emploi	-	-	-	-
3.6.7	Intégrer dans le bulletin de services des services de police et gendarmerie des informations/communications sur les missions de Protection de l'Enfant sur site	x					Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Ministère de la Défense	-Direction Générale de la Police Nationale Commandement supérieur	-	-	-	-
3.6.8	Mettre en place la gratuite des certificats médicaux dans les structures sanitaires publiques pour les enfants victimes de violence		x				Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida	Direction Générale de la Santé	30 000 000	-	-	30 000 000

Axe stratégique #3: Lutte contre l'impunité
Résultat d'effet #3: Les enfants bénéficient d'une protection légale et judiciaire renforcée, et adaptée à leurs besoins spécifiques au cours des procédures pénales contre les auteurs

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
3.6	Produit 3.6 : Le réglementaire et institutionnel de protection des enfants victimes impliqués dans les procédures judiciaire est renforcé											
3.6.9	Elaborer et diffuser une circulaire rappelant aux Officiers de Police Judiciaire la réquisition de médecins pour l'établissement d'actes médico-légaux au profit des enfants victimes		x				Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Ministère de la Défense	-Direction Générale de la Police Nationale -Bureau Organisation et Emploi	-	-	-	-
3.6.10	Faire un plaidoyer auprès de l'ordre des médecins en vue de la gratuité des actes médico- légaux pour les enfants victimes de violence	x					Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida	Direction Générale de la Santé	-	1 345 000	-	1 345 000
TOTAL AXE STRATEGIQUE 3									264 782 000	274 372 600	-	539 154 600

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.1	Produit 4.1 : Le cadre institutionnel opérationnel de l'action sociale de protection de l'enfant est mis en place											
4.1.1	Diffuser le document portant orientations pour la réorganisation des structures de l'action sociale dans le cadre de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant /Stratégie Nationale de Protection Sociale	x					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	- Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation-MSFFE -Direction de la Protection Sociale -Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation/ MEMEASFP	-	400 000	-	400 000
4.1.2	Elaborer et Adopter les décrets portant missions et attributions des structures d'action sociale	x	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant - Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation/ MSFFE - Direction de Protection Sociale	-	-	-	-

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.1	Produit 4.1 : Le cadre institutionnel opérationnel de l'action sociale de protection de l'enfant est mis en place											
4.1.3	Adopter le texte réglementaire portant mission et attribution du service de protection spécialisée		x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de Protection Sociale -Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation/ MSFFE	-	-	-	-
4.1.4	Assurer dotation et équipement de 100% des services de protection spécialisée dans les structures d'action sociale (54) et dans 197 Communes	x	x	x	x		- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de Protection Sociale -Direction des Affaires Administrative et Financière /MSFFE	182 130 000	51 150 000	851 040 000	1 084 320 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques												
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés												
N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.1	Produit 4.1 : Le cadre institutionnel opérationnel de l'action sociale de protection de l'enfant est mis en place											
4.1.5	Actualiser la carte sociale des structures d'action sociale publiques	x					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation /MSFFE	-	8 292 000	-	8 292 000
4.1.6	Etablir un répertoire et une carte des structures privées opérationnelles d'action sociale en protection de l'enfant	x	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	-	8 292 000	-	8 292 000
4.1.7	Elaborer un plan stratégique de couverture territoriale des services de protection spécialisée			x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle Collectivités Territoriales	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de Protection Sociale -Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation /MSFFE -Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI)	-	5 050 000	-	5 050 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.2	Produit 4.2 : Les dispositifs de formation initiale et continue des professionnels concernés par la protection de l'enfant sont améliorés											
4.2.1	Faire un état des lieux de la formation des travailleurs sociaux sur la protection de l'enfant		x				Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	Institut Nationale de Formation Sociale	-	-	-	-
4.2.2	Elaborer un module de formation continue spécialisée pour les travailleurs sociaux des services de protection spécialisée		x				Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	Institut Nationale de Formation Sociale	2 730 000	75 000 000	-	77 730 000
4.2.3	Elaborer un module obligatoire sur la protection de l'enfant dans les curricula de formation initiale des travailleurs sociaux à l'INFS			x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de Protection Sociale -Institut Nationale de Formation Sociale	2 730 000	75 000 000	-	77 730 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.2	Produit 4.2 : Les dispositifs de formation initiale et continue des professionnels concernés par la protection de l'enfant sont améliorés											
4.2.4	Former une équipe de formateurs continue des travailleurs sociaux en protection de l'enfant				x		- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de Protection Sociale -Institut Nationale de Formation Sociale	10 590 000	25 000 000	-	35 590 000
4.2.5	Analyser et intégrer dans les programmes de formation des CAFOP un module sur la Protection de l'Enfant			x			Ministère de l'Education et de l'Enseignement Technique	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue	14 020 000	25 000 000	-	39 020 000
4.2.6	Former 144 formateurs sur le module PE dans les antennes pédagogiques	x					Ministère de l'Education et de l'Enseignement Technique	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue	5 680 000	7 000 000	-	12 680 000
4.2.7	Former 1200 personnels d'encadrement de 600 écoles sur les pratiques protectrices des enfants	x	x				Ministère de l'Education et de l'Enseignement Technique	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue	-	9 000 000	-	9 000 000
4.2.8	Intégrer la protection de l'enfant dans le programme de formation aux Pratiques Familiales Essentielles des Agents de Santé Communautaire			x			Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida	Direction de la santé communautaire	-	4 525 000	-	4 525 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.2	Produit 4.2 : Les dispositifs de formation initiale et continue des professionnels concernés par la protection de l'enfant sont améliorés											
4.2.9	Prendre un arrêté formalisant l'intégration du module de formation de base sur la protection des mineurs dans le curriculum de formation initiale obligatoire des écoles police et de gendarmerie	x					-Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité -Ministère de la Défense	-Direction Générale de la Police Nationale -Bureau Organisation et Emploi	-	-	-	-
4.2.10	Elaborer et mettre en place un plan de formation continue budgétisé des Officiers de Police Judiciaire, spécialisés sur les compétences adaptées aux droits de l'enfant, protocole d'audition et outils		x				-Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité -Ministère de la Défense	-Direction Générale de la Police Nationale Bureau Organisation et Emploi	-	9 610 000	-	9 610 000
4.2.11	Intégrer un module renforcé de formation de base et de formation spécialisée des magistrats sur la protection des mineurs dans la réforme des curricula de l'Institut Nationale de Formation Judiciaire				x		Ministère de la Justice, des Droits de l'homme et des Libertés Publiques	Institut Nationale de la Formation Judiciaire	-	-	-	-
4.2.12	Elaborer un plan national de formation continue des travailleurs sociaux des services de protection spécialisés			x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle Collectivités Territoriales	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de Protection Sociale -Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire	-	9 610 000	-	9 610 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.3	Produit 4.3 : Des données périodiques en protection de l'enfant sont disponibles à travers les systèmes d'information de routine et études nationales											
4.3.1	Réaliser une étude nationale sur la violence en milieu scolaire / affectant les élèves	x					Ministère de l'Education et de l'Enseignement Technique	-Direction des Ecoles, Lycées et Collèges -Direction de la Planification, de l'Evaluation et de la Statistique	-	66 000 000	-	66 000 000
4.3.2	Réaliser une étude nationale sur la violence affectant les enfants	x	x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation/ MSFFE	-	150 000 000	-	150 000 000
4.3.3	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation de la protection spécialisée de l'enfant intégré au système d'information de routine de l'action sociale - comprenant un cadre méthodologique unifié, les outils de collecte des données administratives, les circuits de remontée, les méthodes d'analyse et utilisation/publication des données	x	x	x			- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation- MSFFE -Direction de la Protection Sociale	-	50 000 000	-	50 000 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.3	Produit 4.3 : Des données périodiques en protection de l'enfant sont disponibles à travers les systèmes d'information de routine et études nationales											
4.3.4	Actualiser le document conceptuel du système intégré de collecte et de gestion des données en matière de famille, femme, enfant et affaires sociales (SICGD-FFEAS)	x					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Planification et de la Documentation	-	2 480 000	-	2 480 000
4.3.5	Actualiser les outils de collecte conçus dans le cadre du SICGD-FFEAS	x					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	Direction de la Planification et de la Documentation MSFFE/MEME ASFP	-	3 060 000	-	3 060 000
4.3.6	Expérimenter le système intégré de collecte et gestion des données dans 3 DR pilotes		x				- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant - Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation professionnelle	-Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation MSFFE/MEME ASFP -Direction de la Protection de l'Enfant	30 000 000	5 175 000	-	35 175 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.3	Produit 4.3 : Des données périodiques en protection de l'enfant sont disponibles à travers les systèmes d'information de routine et études nationales											
4.3.7	Intégrer des indicateurs relatifs à la protection de l'enfant dans le système de collecte des données de routine du MENET		x				Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	-Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges -Direction de la Planification, de l'Evaluation et de la Statistique	-	2 500 000	-	2 500 000
4.3.8	Mettre en place un mécanisme de collecte de données et de l'information de routine sur les enfants au contact du système de justice dans les commissariats de police, brigades de gendarmerie et tribunaux du pays	x	x				Ministère de la Justice et des droits de l'Homme et de la Liberté Publique Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Ministère de la Défense	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse, -Direction de la Programmation des Etudes, suivi et Evaluation -Bureau Organisation et Emploi	-	2 500 000	-	2 500 000
4.3.9	Intégrer des indicateurs relatifs à la protection de l'enfant dans le système de collecte des données de routine du MSLS			x			Ministère de la Santé et de la lutte contre la Santé	-Direction Générale de la Santé -Direction de l'Information, de la Planification et de l'Evaluation	-	2 500 000	-	2 500 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.4	Produit 4.4 : Produit 4.4 : Le système de coordination est opérationnel											
4.4.1	Adopter les actes réglementaires et administratifs portant création officielle des organes de coordination prévus dans la PNPE (Comité National Interministériel de Coordination, Comité Technique National de coordination, Comités Régionaux de Coordination)	x					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Direction de la Protection de l'Enfant -Service Juridique MSFFE	-	-	-	-
4.4.2	Mettre en place les mécanismes de concertation bilatéraux entre le Ministère en charge de la coordination PNPE et les autres ministères	x					- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	-	-	-	-
4.4.3	Organiser les réunions de suivi et coordination au niveau national et régional de la mise en œuvre de la PNPE	x	x	x	x		- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Direction de la Protection de l'Enfant -Directions Régionales MSFFE	10 000 000	-	-	10 000 000
4.4.4	Organiser les réunions périodiques du Groupe Technique de Protection de l'Enfant du MENET (GTPE)	x	x	x	x		Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Direction des Ecoles, des Lycées et Collèges	-	-	-	-
4.4.5	Mettre en place un mécanisme interne de coordination et de suivi des actions de protection de l'enfant au sein du ministère en charge de la justice		x				Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et de la Liberté Publique	Direction de la Protection de la Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse	-	-	-	-

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.4	Produit 4.4 : Produit 4.4 : Le système de coordination est opérationnel											
4.4.6	Mettre en place un mécanisme interne de coordination et de suivi des actions de PE au sein du secteur sécurité et défense sur la protection de l'enfant		x				Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	-Direction Générale de la Police Nationale -Bureau Organisation et Emploi	-	-	-	-
4.4.7	Mettre en place une Plateforme de concertation et coordination du secteur de la communication sur la protection de l'enfant		x				Ministère de la Communication	Direction de la communication	-	-	-	-
4.4.8	Mettre en place un réseau de Conseillers Régionaux et Maires Amis des Enfants				x		Collectivités	-Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local -Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI)	-	1 000 000	-	1 000 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.5	Produit 4.5 : Le cadre légal et réglementaire de protection est renforcé pour mise en conformité avec les standards internationaux											
4.5.1	Réviser le Code Pénal et le Code de Procédure Pénale pour renforcer le niveau de protection légale des enfants contre la violence et le traitement adapté au cours des procédures policières et judiciaires	x	x				-Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques -Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Etudes de la Législation et de la Documentation -Direction de la Protection de l'Enfant	-	56 170 000	-	56 170 000
4.5.2	Elaborer le projet de code de l'enfant			x	x		-Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques -Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Etudes de la Législation et de la Documentation -Direction de la Protection de l'Enfant	4 000 000	29 040 000	-	33 040 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.5	Produit 4.5 : Le cadre légal et réglementaire de protection est renforcé pour mise en conformité avec les standards internationaux											
4.5.3	Faire le plaidoyer auprès de l'Assemblée Nationale pour l'adoption du code de l'enfant				x		-Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques -Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Etudes de la Législation et de la Documentation -Direction de la Protection de l'Enfant	-	-	-	-
4.5.4	Réviser la loi sur la filiation et la paternité et la loi relative à la succession		x	x			Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	-Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse -Direction des Etudes de la Législation et de la Documentation	-	3 250 000	-	3 250 000

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.6	Produit 4.6 : Le partenariat avec le secteur associatif et les PTF est renforcé											
4.6.1	Organiser un atelier de présentation officielle de PNPE aux PTF, Représentations Diplomatiques, Agences de Coopération, et ONG présents en Côte d'Ivoire	x					Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Cabinet MSFFE -Direction de la Protection de l'Enfant	-	1 500 000	-	1 500 000
4.6.2	Organiser des séances bilatérales de travail avec des partenaires ciblés	x	x				Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Cabinet MSFFE -Direction de la Protection de l'Enfant	-	-	-	-
4.6.3	Définir un cadre formel de collaboration entre le ministère en charge de la protection de l'enfant et toutes les ONG qui mènent des activités relatives à la protection de l'enfant	x	x				Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	-	1 450 000	-	1 450 000
4.6.4	Organiser les réunions du groupe thématique Protection de l'enfant	x	x	x	x		Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction de la Protection de l'Enfant	-	-	-	-

Axe stratégique #4: Renforcement des moyens de mise en œuvre des axes stratégiques
Résultat d'effet #4: D'ici à fin 2018, les moyens de mise en œuvre de la PNPE sont renforcés

N°	Activités/Domaines de programmation	Calendrier 2014-2018					Ministères responsables	Structures de mise en œuvre	Sources de financement			
		2014	2015	2016	2017	2018			GOUV	PTF	AUTRES	TOTAL
4.7	Produit 4.7 : Les financements nécessaires à la mise en œuvre de la Politique sont disponibles											
4.7.1	Inscrire le financement des actions de la PNPE dans les propositions prioritaires du MSFFE au Programme d'Investissement Public (PIP)	x	x	x	x		- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Cabinet MSFFE -Direction des Affaires Financières -Direction de la Planification des Etudes et de la Documentation	-	-	-	-
4.7.2	Intégrer le financement des actions de la PNPE dans les propositions du MSFFE au Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du Gouvernement	x	x	x	x		- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	-Cabinet MSFFE -Direction des Affaires Financières, -Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation	-	-	-	-
4.7.3	Faire le suivi de la prise en compte de la protection de l'enfant dans la planification des actions des partenaires (PTF, Agences, ONG Internationales)	x	x	x	x	x	- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant -	-Cabinet MSFFE -Direction de la Protection de l'Enfant -Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation	-	-	-	-
TOTAL AXE STRATEGIQUE 4									261 880 000	689 554 000	851 040 000	1 802 474 000
GRAND TOTAL DE LA POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION DE L'ENFANT									1 093 785 600	1 513 474 000	882 840 000	3 490 099 600

